

Bulletin phytosanitaire n° 4 du 17 mai 2019 – Grandes cultures

Actualités principales

Voir détails et autres actualités dans les pages suivantes

Blé – Maladies foliaires

Les précipitations ont permis une progression de la septoriose vers les feuilles du haut. Si le seuil est atteint, appliquer un fongicide avec une bonne durée d'action (p.ex. à base de SDHI) entre les stades dernière feuille étalée (CD 39) et début gonflement (CD 41).



Limaces dans les cultures de printemps

Rester attentif jusqu'au stade 4 feuilles.

Betterave sucrière – ravageurs et désherbage

L'altise peut encore occasionner des dégâts sur les cultures les moins avancées (jusqu'au stade 4 feuilles). Surveiller le puceron noir sur les parcelles précoce en cas de retour du beau temps.

Laisser si possible la betterave reprendre de la vigueur avant d'appliquer le prochain split d'herbicides.

Maïs - désherbage

Ne pas appliquer d'herbicide sur les maïs stressés par le froid. Le stade 4 feuilles du maïs est le stade optimal pour le désherbage chimique.

Jachères et autres SPB

La lutte plante par plante contre les vivaces (chardons, etc.) est indispensable.

Contenu du bulletin

> <u>Céréales d'automne</u>	> Maladies foliaires, ergot des céréales et fusariose sur épis > Criocères > Régulateurs de croissance > Désherbage de rattrapage
> <u>Céréales de printemps</u>	> Chlorops et criocères
> <u>Pois protéagineux</u>	> Tordeuse du pois et puceron vert du pois > Maladies (sur pois d'hiver)
> <u>Betterave sucrière</u>	> Larves de tipules et limaces > Insectes ravageurs > Désherbage > Rhizoctone brun
> <u>Pomme de terre</u>	> Désherbage > Mildiou
> <u>Maïs</u>	> Désherbage
> <u>Tournesol</u>	> Ravageurs > Désherbage mécanique
> <u>Cultures de printemps</u>	> Limaces et souchet comestible
> <u>Jachères et autres SPB</u>	> Lutte en plante par plante contre les adventices problématiques



Etat de la situation

La neige, les gels et les épisodes de bise ont freiné le développement des cultures depuis la fin du mois d'avril. Ainsi, les précipitations relativement abondantes tombées durant cette période n'ont pas encore pu déployer leurs effets bénéfiques. Les dégâts dus au gel semblent faibles, mais il est encore trop tôt pour en mesurer les effets. Les températures s'annoncent enfin plus douces ces prochains temps, mais les conditions instables, voire orageuses, compliqueront les interventions.

Céréales d'automne

Stades phénologiques :

- Blé : 2 nœuds (CD 32) à sortie de la dernière feuille (CD 37)
- Orge : apparition des barbes (CD 49) à fin épiaison (CD 59)

Maladies foliaires

→FT Agridea 2.53 & 2.59

Blé d'automne

Le feuillage était sain avant cette période humide. On trouve maintenant la **septoriose** sur F5-F6 définitives (= 5^{ème} et 6^{ème} feuilles définitives en comptant depuis le haut). Les précipitations de ces derniers temps lui ont permis de progresser plus haut, mais là les taches ne sont pas encore visibles car le temps d'incubation est d'au moins 2 semaines, voire 3, au vu des basses températures. Les cultures sont à contrôler au plus tard à la sortie de la dernière feuille (CD 37), en comptant les taches sur la 4^{ème} feuille définitive (F4) depuis le haut sur 100 tiges. Le seuil d'intervention contre la septoriose est de 20% des F4 définitives atteintes.

Si aucun fongicide n'a encore été appliqué durant la montaison, le stade idéal pour l'intervention principale, visant à protéger les dernières feuilles, se situe entre les stades dernière feuille étalée (CD 39) et début gonflement (CD 41). Les interventions retardées au stade gonflement (CD 45) donnent en général de moins bons résultats. Les produits contenant une SDHI (Aviator Xpro, Tolara, Adexar, Elatus Era, Librax, etc.) sont bien indiqués pour cette intervention, mais ne sont pas indispensables. Ils ne peuvent être appliqués qu'une fois par culture. Si un premier fongicide a déjà été appliqué durant la montaison, tenir compte de la date d'application pour la prochaine intervention; la durée d'action des fongicides est d'environ 3 semaines.

Les **rouilles** n'ont pas encore été observées; il fait encore trop froid pour la rouille brune. L'**oïdium** est présent de manière assez généralisée sur le bas des plantes, mais à des intensités variant selon la variété et la situation. S'il ne progresse pas sur les feuilles du haut, comme c'est généralement le cas, l'impact sur le rendement est insignifiant.

Orge d'automne

Les principales maladies foliaires (helminthosporiose, rhynchosporiose et oïdium) sont présentes, mais la pression est faible. Les températures fraîches freinent le développement de ces maladies; elles pourraient progresser dès le retour du beau temps. Notamment les **grillures** et la ramulariose, qui sont toutes deux accentuées par un rayonnement solaire intense, surtout s'il suit des précipitations. Seules les orges les moins avancées pourraient encore faire l'objet d'une intervention, car le début épiaison (CD 51) représente le stade ultime d'application d'un fongicide. Le cas échéant, choisir un produit contenant du prothioconazole auquel il faut ajouter 1.5 l de chlorothalonil (p.ex. Bravo 500). Le chlorothalonil est lessivable (env. 30 mm de pluie).

Ergot des céréales

→FT Agridea 2.53.1

Pour réduire le risque d'infection par l'ergot du seigle, il est conseillé de faucher les banquettes herbeuses autour des champs de céréales, avant la floraison de celles-ci. Ceci concerne surtout le seigle et le triticale. Cette recommandation ne s'applique pas aux surfaces de promotion de la biodiversité (dates de fauches prescrites).



Fusariose sur épi

→FT Agridea 2.53.5-6, 2.56 & 2.59.1-2

La fusariose sur épi peut produire des mycotoxines, ce qui a conduit au déclassement, voire au refus, de quelques lots l'été dernier. Un fongicide peut se justifier avec un précédent maïs (surtout grain), si les pailles n'ont pas été enfouies. Le risque d'attaque peut être estimé à l'aide des fiches Agridea 2.53.5-6 et 2.56. Il est particulièrement élevé sur les variétés sensibles (CH Nara et CH Camedo, Baretta, Zinal, Forel, CH Combin, Genius et Levis) et s'il pleut durant la floraison du blé, ce qui avait été le cas au début juin 2018; sans pluie durant la floraison, pas de fusariose. Le site www.fusaproch.ch permet d'évaluer les risques (www.fusaproch.ch/fusaapp sur les smartphones). Parmi les fongicides homologués, ceux contenant du prothioconazole sont les plus efficaces, il s'agit par exemple des produits Proline, Comfort, Input ou Casac. Le cas échéant, l'application se fera entre début et mi-floraison, mais **pas avant la floraison**. Laisser un témoin non traité pour évaluer l'efficacité et la nécessité de l'intervention.

Criocères

→FT Agridea 2.61-2.63

On observe des œufs (orange, 1 mm) sur le feuillage, mais il n'y a pas lieu de s'inquiéter pour l'instant. Les conditions météo sont peu favorables au développement des larves et les pluies les lessivent. Les contrôles se font dès le stade dernière feuille complètement développée (CD 39).



Régulateurs de croissance

→FT Agridea 2.41-46

Dans les cas où les conditions n'ont pas permis l'application de régulateurs de croissance sur le blé durant la montaison et qu'une intervention s'avère nécessaire, on peut encore recourir à l'éthéphon appliqué entre les stades 37 à 41 (apparition de la dernière feuille à extension de la gaine). Il peut être mélangé à un fongicide.

Dans les orges, il est généralement trop tard; le stade apparition des barbes (CD 49) est le dernier moment pour l'application d'un régulateur.

Désherbage de rattrapage

→FT Agridea 2.34-36

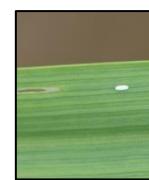
La lutte contre les vivaces et le gaillet est encore possible. Dernier délai : dernière feuille étalée (CD 39). Voir le bulletin n° 3 du 12 avril 2019.

Céréales de printemps

Chlorops (mouche jaune des chaumes)

→FT Agridea 2.61-2.63

Il est possible de poser un piège englué type Rebell® à 1,80 m du sol, mais le contrôle visuel de la ponte sur les feuilles est le meilleur indicateur. Le chlorops pond ses œufs isolément à la surface supérieure des feuilles de céréales. L'œuf, qui est toujours placé parallèlement aux nervures de la feuille, est d'un blanc pur et mesure moins de 1 mm (photo). C'est la larve du chlorops qui est nuisible sur les cultures qui n'ont pas atteint le stade 37 (apparition de la dernière feuille) lors de la ponte. Contrôler la présence d'œufs sur 10 x 5 tiges successives pour déterminer le seuil d'intervention. La lutte est justifiée dès qu'il y a 20% des tiges avec œufs. Les insecticides homologués sont dans la fiche technique Agridea 2.63. En PER, une autorisation est nécessaire pour une telle intervention.



Criocères

→FT Agridea 2.61-2.63

Voir Céréales d'automne → Criocères.

Pois protéagineux

Stade phénologique : 7-10 étages foliaires pour les pois de printemps; floraison pour les pois d'hiver.

Tordeuse du pois

→FT Agridea 10.52 & 10.54

Les pois d'hiver ne sont généralement pas concernés par ce ravageur. En-dessous de 500 m, c'est le moment de poser les pièges à phéromones, notamment sur les parcelles de pois de printemps proches de parcelles qui ont été attaquées en 2018. Ces pièges peuvent être commandés chez Andermatt Biocontrol (tél. 062 917 50 05, prix : Fr. 23.-). Le seuil d'intervention est de 100 papillons capturés dans les pièges, cumulés jusqu'au stade 2 étages de gousses plates. Ne pas intervenir avant ce stade. En PER, une autorisation est nécessaire.

Puceron vert du pois

→FT Agridea 10.52 & 10.54

Dès que le stade boutons floraux (CD 51 à 61) sera atteint, contrôler les pois de printemps, par frappage de 10 x 5 pousses terminales. Le seuil est de 80% des plantes colonisées à ce stade. Il est rarement rentable de sortir du programme Extenso pour intervenir contre les pucerons. Un traitement avec un produit contenant du pirimicarbe peut être effectué avant la floraison. Il n'y a pas besoin d'autorisation en PER.

Maladies (sur pois d'hiver)

→FT Agridea 10.51 & 10.53

Anthracnose : les conditions humides sont propices à la maladie. Contrôler les pois d'hiver au début floraison. Le seuil est atteint dès l'apparition des premiers symptômes. Un fongicide n'est généralement rentable que sur pois d'hiver. Amistar et Horizon/Fezan (1 l/ha) sont homologués. Laisser un témoin.

Graisse du pois : les gels tardifs et les conditions humides sont favorables à cette maladie d'origine bactérienne, principalement sur pois d'hiver. Il n'existe aucun moyen de lutte.

Betterave sucrière

Stade phénologique : 2 à 6 feuilles.

De nombreuses plantes montrent des anomalies de croissance. Cela se manifeste par des nécroses au niveau des jeunes feuilles ou la disparition du cœur de la plante. Les semis de la période du 27 mars au 2 avril sont touchés principalement. Les causes et les conséquences de ce problème ne sont pas encore connus (source : CBS).

Larves de tipules & limaces

Rester attentif jusqu'au stade 4 feuilles. L'activité a certes été faible, mais elle pourrait évoluer rapidement, car ces ravageurs apprécient les conditions humides. Voir le paragraphe « Cultures de printemps – Limaces ».

Insectes ravageurs

→FT Agridea 3.61 & 3.63

Altise : l'activité de l'altise a été importante dans certaines parcelles. Elle a été freinée par le climat froid et humide, mais les insectes sont présents et peuvent encore occasionner des dégâts sur les cultures les moins avancées. Dès le stade 4 feuilles, la plante possède suffisamment de vigueur et perd en attractivité pour l'altise. Une autorisation de traitement est requise **avant chaque** intervention.

Puceron noir : dans les parcelles précoces, le puceron noir pourrait faire son apparition avec le retour du beau temps. Le pirimicarbe est très efficace contre ce puceron, même à demi-dose. Laisser une bande de 3 m non traitée (par exemple derrière le tracteur) pour assurer une nourriture suffisante aux auxiliaires. Seuils d'intervention : jusqu'au stade 4 feuilles : 50% des plantes atteintes; stade 6-10 feuilles : 80%; à compter sur 10x5 plantes.

Désherbage

→FT Agridea 3.31-34

Désherbage classique : les conditions humides permettent une bonne efficacité des herbicides racinaires. Les précipitations ainsi que la bise compliquent les interventions, alors qu'elles deviennent souvent nécessaires. Le choix des herbicides et des doses dépend des adventices présentes ou attendues. Après les pluies, attendre si possible 2-3 jours avant de traiter, afin que la cuticule des plantes de betterave se reforme ou que la cicatrisation des dégâts liés aux altises puisse se faire.

Pour autant que les conditions soient poussantes (températures douces et soleil), l'ajout de produits comme Lontrel ou Début permet de détruire de nombreuses adventices ayant dépassé le stade cotylédons, notamment les amarantes, mercuriales, éthusées, gaillets ou renouées. Début ne doit pas être mélangé avec une trop grosse dose de métamitrone (max. 700g/ha).

Cargon S ne peut s'appliquer qu'à partir du stade 4 à 6 feuilles, car il est très agressif, surtout en conditions humides. Il offre une solution de rattrapage en présence de renouées, **chénopodes**, mercuriale ou gaillet développés. Il est recommandé de l'utiliser en solo, notamment d'éviter de le mélanger à des graminicides spécifiques, mais aussi à des produits à base de lénacile (Venzar) ou de S-métolachlore (Dual Gold).

Appliquer un graminicide spécifique en conditions poussantes et à partir du stade 3 feuilles des graminées. Mélanger un graminicide spécifique avec d'autres produits peut réduire l'efficacité de celui-ci. Il est conseillé de respecter un délai d'environ 3 jours entre une application standard et un graminicide.

Les chardons sont bien présents ce printemps; ils seront à traiter ultérieurement avec du Lontrel.

Les fiches techniques Agridea 3.31 à 34, le numéro II/2019 du Betteravier Romand, ainsi que l'outil interactif CBS-LIZ herbicide, disponible gratuitement sur le site www.betterave.ch, permettent d'adapter le mélange d'herbicides aux conditions spécifiques.

Désherbage Conviso Smart : la seconde intervention peut se faire lorsqu'une nouvelle levée de mauvaises herbes atteint le stade optimal (2 à 4 feuilles).

Plusieurs herbicides utilisés dans la betterave sont soumis à des restrictions d'utilisation dans le but de protéger les eaux souterraines et superficielles : les matières actives chloridazone (Pyramin), S-métolachlore (Dual Gold) et lénacile (Betanal MaxxPro, Venzar, ...) sont interdites en zone S2. De plus, pour le lénacile, une zone non traitée de 20 m doit être respectée le long des eaux de surface (cours d'eau, ...) et la quantité cumulée de S-métolachlore sur trois ans dans les différentes cultures de la rotation ne doit pas dépasser 1'500 g/ha, soit 1,6 l/ha de Dual Gold. N'utiliser les produits à base de chloridazone qu'en cas de réelle nécessité (présence de renouée liseron ou de mercuriale), pour éviter qu'on continue de détecter un de ses métabolites dans l'eau potable.

Programme CER (contribution à l'efficience des ressources) : pour les parcelles inscrites au programme de réduction des produits phytosanitaires (CER), pour toutes les mesures (M1 à M4), l'utilisation des produits phytosanitaires présentant un potentiel de risque particulier sont interdits. Pour les herbicides, il s'agit des produits contenant du lénacile (Venzar, **Betalan Maxx Pro**, Spark), du chloridazon (Pyramin DF) ou du haloxyfop-méthylester (Gallant 535).

Rhizoctone brun

→FT Agridea 3.51-54

Un traitement avec AmistarXtra (0,8 l/ha) est possible au stade 6 à 8 feuilles pour lutter contre la pourriture du rhizoctone brun, à ne pas confondre avec la pourriture due aux nématodes. Le traitement se fera en fonction des attaques des années précédentes sur la parcelle. Les facteurs de risque sont : une part importante de maïs et betterave dans la rotation, une mauvaise structure du sol et une culture de ray-gras en dérobée. Il est recommandé de laisser un témoin qui permet d'évaluer l'efficacité du fongicide.

Pomme de terre

Stade phénologique : levée en cours.

Désherbage

→FT Agridea 4.31-33

Le désherbage en prélevée a généralement été fait. Après la levée, il faut être attentif à la sensibilité de certaines variétés à la métribuzine. La prudence est de mise avec les nouvelles variétés, car leur sensibilité à la métribuzine n'est pas toujours connue. Homologués depuis cette année, les produits Proman ou Soleto (matière active : metbromuron) peuvent présenter une alternative à la métribuzine sur les variétés sensibles. Ils peuvent être appliqués seuls ou en mélange avec d'autres produits recommandés par les firmes jusqu'à peu avant l'émergence des pommes de terre. Profiter de l'humidité du sol pour une meilleure efficacité.

Pour un désherbage complémentaire contre les graminées, utiliser un graminicide spécifique (voir fiche technique Agridea 20.33) ou Titus + Exell qui a de plus une bonne efficacité notamment contre gaillet, amarante et ortie royale.

Mildiou

→FT Agridea 4.53-54

Sur les pommes de terre primeurs, appliquer un fongicide pénétrant ou translaminaire dès le retrait des films protecteurs et maintenir la protection jusqu'au délai avant récolte (1 ou 2 semaines selon les produits).

Le mildiou de la pomme de terre a été peu présent durant la campagne 2018. On peut donc s'attendre à démarrer la saison avec une situation saine. Aucun foyer n'a encore été déclaré à ce jour en Suisse. Mais un risque réduit de foyers primaires ne signifie pas moins de risques d'infections secondaires, si un foyer primaire se déclare malgré tout. Le cas échéant, des infections secondaires peuvent se produire à large échelle dès la levée des cultures si les conditions météorologiques sont favorables au mildiou, c'est-à-dire températures pas trop élevées (10 à 24°C) et conditions humides. Ces conditions étaient réunies la semaine dernière et le seront à nouveau en cette fin de semaine (voir extrait PhytoPRE ci-dessous). La pomme de terre est sensible à tous les stades, de la levée jusqu'au défanage, et même après, par infection des tubercules. Des foyers primaires peuvent se développer non seulement dans les cultures de pommes de terre, par infection systémique des tiges issues de plants infectés, mais aussi dans les autres cultures, sur les repousses de pommes de terre, ou sur des tas de déchets.

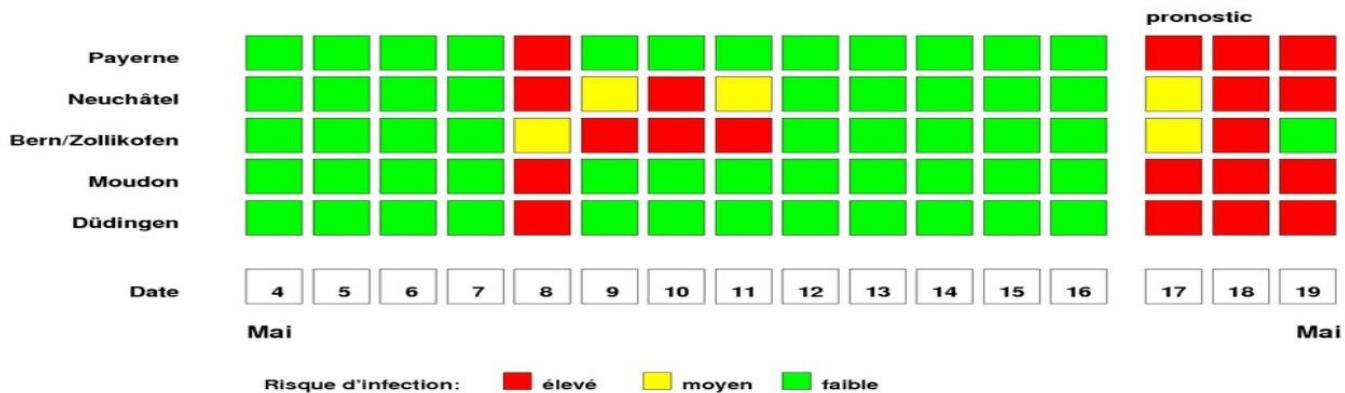
Les feuilles touchées par le mildiou présentent des taches huileuses jaunâtres à vert clair avec un duvet blanc sur la face inférieure de la feuille en périphérie de la zone touchée (photo).

Il est impératif de contrôler la présence de mildiou dès la levée, notamment sur les variétés sensibles (sensibilité élevée : Lady Christl, Agata, Annabelle, Celtiane, Alexandra, Lady Felicia, Gwenne, Gourmandine, Bintje et Ratte; sensibilité assez élevée : Charlotte, Lady Claire, Lady Rosetta, Pirol et Fontane).

Communiquer les foyers découverts au Service phytosanitaire ou sur www.phytopre.ch. C'est le meilleur moyen d'informer les agriculteurs sur la situation locale. Les sites www.phytopre.ch et www.phytopre.ch/phytoapp informent gratuitement sur les foyers découverts en Suisse et, sur abonnement, présentent les risques d'infection selon la météo.



Extrait du site PhytoPRE :



Maïs

Stade phénologique : levée à 2 feuilles. Semis encore à effectuer.

Désherbage

→FT Agridea 5.31-35

En PER, le désherbage chimique du maïs ne peut se faire qu'en postlevée, sauf pour le traitement en bande. Le stade optimal de désherbage est 4 feuilles. Ne plus appliquer d'herbicides après le stade 6 feuilles.

- *Produits racinaires* : utilisables au stade 1 à 2 feuilles du maïs (p.ex. contre amarantes et millets). Sur sols lourds, choisissez la dose la plus élevée et sur sols légers, la dose la plus faible. Sur terre noire, l'efficacité de ces produits est réduite; lors de levées échelonnées d'adventices, il est recommandé de fractionner les herbicides. Attention, de nombreux herbicides sont interdits en zones de **protection des eaux** : Dual Gold, Biathlon, Arrat, tous les produits contenant du nicosulfuron (p.ex. Elumis, Hector Max) et tous ceux contenant de la terbutylazine (p.ex. Aspect, Calaris, Gardo Gold, Successor T) sont interdits en S2; Adengo est interdit en S2 et S3. Les produits à base de terbutylazine sont à utiliser au max. 1 fois tous les 3 ans sur la même parcelle, la dose cumulée de Dual Gold ne doit pas dépasser 1,6 l/ha en 3 ans sur la même parcelle et la dose cumulée de nicosulfuron ne doit pas dépasser 60 g/ha en 2 ans sur la même parcelle.
- *Produits à absorption par les feuilles (à base de sulfonylurées ou de tricéttones)* : au stade 3 à 4 feuilles du maïs, lorsque les adventices sont levées, mais pas trop développées.

Précautions pour éviter la phytotoxicité : traiter par temps poussant; durant les jours encadrant l'application, les températures minimales doivent être supérieures à 10°C et les maximales inférieures à 25°C. Après une période de pluies, attendre 1 à 2 jours ensoleillés, afin que la cuticule des plantes de maïs se reforme.

Un sous-semis est possible à la condition de n'utiliser que les produits de la fiche technique Agridea 5.16 et en respectant le délai entre le traitement et le semis, qui est mentionné sur cette fiche pour chaque herbicide. En général, on désherbe au stade 3 feuilles du maïs et on met le sous-semis en place 2 semaines plus tard, soit au stade 4 à 5 feuilles de la culture.

Recommandations en cas d'utilisation de la variété de betterave sucrière Smart Belamia (système de désherbage Conviso Smart). Afin de réduire le risque d'apparition d'adventices résistantes aux sulfonylurées (groupe B), opter de préférence pour des herbicides racinaires ou des tricéttones seules ou combinées.

Tournesol

Stade phénologique : cotylédons à 2 feuilles

Ravageurs

Limaces : rester attentif jusqu'au stade 4 feuilles. L'activité a certes été faible, mais elle pourrait évoluer rapidement, car ces ravageurs apprécient les conditions humides. Voir le paragraphe « Cultures de printemps – Limaces ».

Oiseaux : les dégâts d'oiseaux ont occasionné quelques ressemis. Les lésions des cotylédons ne portent pas à conséquence, contrairement aux dégâts sur tige. La décision de ressemis doit donc être basée sur les seuls manques ou symptômes de tiges coupées.

Désherbage mécanique

→FT Agridea 8.33-34

Le désherbage mécanique est une alternative intéressante. Il peut aussi représenter une solution de ratrappage efficace lorsque le désherbage chimique n'a pas fonctionné. Les conditions actuelles ne sont pas propices au sarclage.

Cultures de printemps

Limaces

→FT Agridea 20.63-64

Les cultures de printemps, telles que betterave, maïs, tournesol et céréales de printemps sont sensibles aux limaces du stade cotylédons jusqu'au stade 3-4 feuilles. Ces cultures sont à contrôler régulièrement, notamment après des précipitations. Pour évaluer le risque, épandre après le semis des poignées de granulés anti-limace à 8-10 endroits dans la parcelle et contrôler le lendemain matin si des limaces ou des traces de bave sont présentes. Pour ceci, n'utiliser que des produits à base de métaldéhyde, et non pas du Sluxx, car dans ce cas, il n'y a ni traces de bave ni cadavres ; les limaces meurent en retrait dans le sol.

Attention à la réglementation en vigueur concernant les anti-limaces :

La quantité totale de métaldéhyde (matière active) par parcelle et par année ne doit pas dépasser 700 g/ha et il doit y avoir 14 jours d'intervalle entre deux applications. Ceci correspond au total à 14 kg/ha pour des produits formulés à 5% de matière active. En cas de forte présence de limaces, si l'intervalle ne peut pas être respecté, il est conseillé d'alterner les matières actives et d'utiliser du Sluxx (phosphate de fer).

Seuils d'intervention :

- Betterave et tournesol : dès que des traces de bave ou des limaces mortes sont trouvées dans les zones d'appât;
- Maïs et céréales de printemps : 5% des plantes atteintes.
- Produits pour la lutte : voir la fiche technique Agridea 20.64.

Souchet comestible

→FT Agridea 20.46.1-5

Contrôler dans les cultures de printemps s'il y a présence de foyers de plantes vert clair entre les lignes. Détails distinctifs : tige triangulaire et petits tubercules dans le sol. Ceux-ci permettent la dissémination du souchet au sein des parcelles et d'une parcelle à l'autre, notamment par la terre adhérant aux machines. Pour lutter efficacement contre le souchet, les plantules doivent être détruites peu après la levée, pour éviter la formation de nouveaux tubercules. Une fois que la plante est installée, elle est très difficile à contrôler. Laisser les zones contaminées en friche pour permettre une lutte répétée. En cas de découverte, **contacter s.v.p. le Service phytosanitaire**.



Surfaces de promotion de la biodiversité sur terres assolées (jachères, etc.)

Lutte plante par plante

→FT Agridea 16.15

Les seuls produits phytosanitaires autorisés dans les surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) sont des herbicides, à utiliser uniquement en **traitement plante par plante** contre les adventices problématiques. Pour les SPB sur terres assolées telles que jachères, bandes culturales extensives ou ourlets, les herbicides autorisés sont les suivants :

- contre le **chardon des champs** (au stade 15-20 cm): Clio 100, Lontrel 100 (0,3%), Picobello (0,25 à 0,5%) ou Simplex (1%, pas plus que 1 fois tous les 2 ans sur la même parcelle), Garlon 2000 (2%);
- contre le **rumex** : Ally Tabs (3 tabl./10 l), Picobello (0,5 à 1%) ou Simplex (0,5% pas plus que 1 fois tous les 2 ans sur la même parcelle), Garlon 2000 (2%);
- contre le **chiendent** : Focus Ultra, Fusilade Max, Gallant 535 ou Targa Super (1%).

Contre ces trois adventices, il est aussi possible d'utiliser des produits contenant du glyphosate (360 g/l) :

- à la mèche : 5 à 10%; dosage pour 10 litres : 5% = 5 dl
- boîte à dos : 0,5 à 1,5%; dosage pour 10 litres : 0,5% = 0,5 dl, 1,5% = 1,5 dl

Contre les solidages et autres néophytes : lutte mécanique (arrachage ou fauchage des foyers).

L'équipe de rédaction est à disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour une demande d'autorisation de traitement.